



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

Réservé
au
Moniteur
belge



24145728

02 OCT. 2024

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0803 943 027

Nom

(en entier) : ART'CAFÉ-GALLERY

(en abrégé) :

Forme légale : SRL

Adresse complète du siège : Place de la Vieille Halle aux Blés, 45 à 1000 Bruxelles

Objet de l'acte : Transfert de siège

Le 7 août 2024, à 11h00, au siège social situé Place de la Vieille Halle aux Blés, 45 à 1000 Bruxelles, s'est réuni l'ensemble du conseil d'administration de la société à responsabilité limitée Art'Café-Gallery.

Le présent conseil d'administration a été convoqué avec l'ordre du jour suivant :

1. Transfert du siège ;
2. Mandatement de la société FPA Comptabilité SRL .

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale approuve le transfert de siège vers l'adresse suivante :

Avenue Louise 500 boîte 219 à 1050 Bruxelles

et ce, avec effet au 7 août 2024.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de mandater FPA COMPTABILITE SRL (n° entreprise BE 0793.284.212) dont le Siège se situe à 1650 Beersel, Lotsestraat 16, représentée par M. Fabio Pinto, pour effectuer toutes les démarches utiles à la publication de ces modifications.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Fabio PINTO
Pour "FPA COMPTABILITE" SRL
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/10/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).